



**SKI MONTAGNE** Maison communale du Parc

**790 rue Ct Dubois - 73200 ALBERTVILLE**

**tél 04 79 32 86 60**

**www.skimontagne.fr**



## RANDONNEES RAQUETTES 2019

--->> En cas de mauvaise météo prévue pour le dimanche, la sortie peut être avancée au samedi

Date	Destination	Massif	Alt. Maxi.	D +	Animateur
dim 13-01	Crêt du Poulet	Belledonne	1728 m	300 m	Monique Favier
dim 20-01	Col de l'Arpettaz	Aravis	1590 m	400 m	Jean-Paul Frey
dim 27-01	Circuit Bellieuvre Haut d'Hery	Beaufortain	1486 m	580 m	Josiane Fery
dim 03-02	La croix Fry (galette)	Aravis	1450 m	350 m	Lucienne Pointet
dim 10-02	Le Semnoz	Bauges	1700 m	800 m	Claude Charrel
dim 17-02	Les Coches Plan Bois	Vanoise	1460 m	400 m	Claude Barral
dim 24-02	La Faverge Hautecour	Beaufortain	1819 m	500 m	Monique Favier
dim 03-03	Montaimont Crête du Paradis	Maurienne	1830 m	540 m	Claude Barral
sam 09-03	Refuge du Nant du Beurre (15 pers)	Beaufortain	2075 m	700 m	Claude Charrel
dim 10-03					
dim 17-03	Orsières	Aravis	1750 m	300 m	Lucienne Pointet
dim 24-03	Montagne de Sulens	Aravis	1840 m	570 m	Claude Charrel
dim 31-03	Chalet du Mt Rosset ou refuge de la Balme	Beaufortain	2117 / 2009 m	700 m	Josiane Fery

### Note importante à l'attention des adhérents

#### Conduites sous la responsabilité des animateurs, les sorties collectives impliquent de la part de chacun une acceptation sans condition des règles suivantes

- Le bénévole responsable de la sortie est seul habilité à annulé, écourter ou modifier l'itinéraire.
- Ayant reconnu l'itinéraire, il est demandé de **ne pas le précéder et de respecter ses consignes !**
- Le participant prend l'engagement de suivre les indications ou recommandations du responsable quant aux arrêts en chemin, horaire de départ et de reprise de la randonnée.
- Le participant prend l'engagement de venir aux randonnées avec un équipement adéquat : bonnes chaussures de montagne à tige haute, anorak, gants, bonnet, vêtements supplémentaires, lunettes de soleil, crème(s) solaire(s), raquettes et bâtons, ainsi que boisson et nourriture.
- Pour des raisons d'organisation et de sécurité, **il est impératif de s'inscrire** pendant la permanence du vendredi précédent la sortie. Il est possible de se faire inscrire par une tierce personne.
- Les randonneurs non inscrits au départ de la randonnée ne seront pas acceptés.
- Le club se réserve la possibilité de refuser sur d'autres sorties un adhérent qui transgresserait ces dispositions de bon sens pour la sécurité et la satisfaction de tous. Il compte sur votre compréhension et vous en remercie.
- La randonnée se déroulant en conditions hivernales, l'animateur se réserve la possibilité de refuser un randonneur qui ne serait pas correctement équipé.
- **La décision de la sortie se fera le vendredi à la permanence en fonction de la météo et de la destination.**

**Pensez à consulter régulièrement le site de l'association.  
Le programme pouvant s'adapter selon la météo et l'enneigement.**